

La *Veyle* prend sa source près de Chalamont et se jette dans la Saône au-dessous de Saint-Laurent. Elle est torrentielle, encombrée de moulins, et dépourvue d'eau dans les temps de sécheresse.

Sa largeur est, dans les eaux basses, de 6 mètres ; de 7 mètres dans les eaux moyennes ; de 100 mètres dans les crues.

Sa profondeur est de 29 millimètres dans les eaux basses, de 11 décimètres dans les eaux moyennes, et de 13 décimètres dans les hautes eaux.

Sa vitesse est de 35 mètres par minutes dans les eaux basses, de 48 dans les moyennes, et de 60 dans les hautes eaux.

Sa pente, par mètre courant, abstraction faite de la retenue des moulins, est de $\frac{12}{10000}$.

La Petite Veyle.

Bief d'Avanon.

Le Bief d'Avanon délimitait autrefois les Dombes avec la Savoie, et délimite aujourd'hui l'arrondissement de Trévoux avec l'arrondissement de Bourg.

De nombreuses difficultés ont longtemps existé entre la Savoie et les Dombes au sujet des limites des deux pays, notamment entre les officiers du mandement de Pont-de-Veyle et les officiers de la Châtellenie de Thoissey, vers la paroisse de Cormoranchi. Les volumineuses enquêtes qui ont eu lieu à ce sujet sont aux archives de Dijon, et portent principalement sur des allégations de changement du lit de l'Avanon.

En 1409, on régla les difficultés qui avaient eu lieu pour ces limites. Il fut convenu que l'on ferait un fossé qui commencerait à la rivière de Saône, et finirait à la grosse planche d'Avanon, dans le grand chemin de Lyon à Mâcon que l'on ferait passer sur ce fossé. Ce règlement fut confirmé par lettres-patentes du duc de Savoie, dans lesquelles il est dit que le fossé aurait 8 pieds, dont 4 seraient pris du côté de Bresse et 4 du côté de Dombes. (Voir Manuscrit d'AUBRET *sur les Dombes*, t. IX, p. 131 et suiv. et 405).

La *Chalaronne* prend sa source à Lapérouse et se jette dans la Saône au pont de Thoissey, après un cours de 26 kilomètres.